



## Compte rendu du conseil municipal Séance du 18 mars 2022

**Date de la convocation : 12 Mars 2022**

**Date d'affichage : 25 Mars 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le dix-huit Mars à dix-huit heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Barbara CARPANESE, maire.

**Présents** : BERGER Damien, BUTTARD Christine, CARIO Léo, CARPANESE Barbara, CHAUTARD Cédric, CROUZET Réjane, DEFOSSE Michaël, FRANCOIS Eddie, GARNIER Bernadette, GUERIN Alain, GUERINOT Damien, GUINOT Gilberte, LEGRAS Nicole, LEREDOTTE Sylvie, MATHIAS Jean Yves, NIELLEZ Florence, OUDARD Chantal, OUDARD Kevin, POULLEAU Jérémy, TORCHET Elise, VAN DER LINDEN Philippe

**Représentés** : DEHAND Véronique par OUDARD Chantal, HAMELIN Eric par DEFOSSE Michaël

**Secrétaire** : Madame LEGRAS Nicole

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

La séance est ouverte.

### 2022\_\_8 - Approbation du compte de gestion du budget de la commune

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
21	23	23	0	0	0

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer, le conseil municipal approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021.

### 2022\_\_9 - Approbation du compte de gestion du budget de la maison médicale

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
21	23	23	0	0	0

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer, le conseil municipal approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021.

**2022\_10 - Approbation du compte de gestion du budget eau**

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
21	23	23	0	0	0

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer, le conseil municipal approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021.

**2022\_11 - Approbation du compte de gestion du budget assainissement**

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
21	23	23	0	0	0

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer, le conseil municipal approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021.

**2022\_12 - Approbation des comptes administratifs de la commune - service eau - service assainissement - maison médicale**

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
21	22	22	0	0	1

- Présentation des comptes administratifs

<b>Compte administratif Commune</b>		<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde (+ ou -)</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	Résultats propres à l'exercice	1 804 800	2 159 683.64	+ 354 883.64
	Solde antérieur reporté (ligne 002)		218 227.92	+ 218 227.92
	Excédent global			<b>+ 573 111.56</b>
<b>Section d'investissement</b>	Résultats propres à l'exercice	345 020.54	616 001.68	<b>270 981.14</b>
	Solde antérieur reporté (ligne 001)	215 537.51		<b>-215 537.51</b>
	Excédent global			<b>+ 55 443.63</b>
<b>Restes à réaliser au 31 Décembre</b>	Fonctionnement			
	Investissement	421 276	380 411	- 40 865
<b>Résultats cumulés (y compris RAR)</b>		<b>2 786 634.05</b>	<b>3 374 324.24</b>	<b>587 690.19</b>
<b>Compte administratif Service Assainissement</b>		<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde (+ ou -)</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	Résultats propres à l'exercice	180 166.59	145 962.27	- 34 204.32
	Solde antérieur reporté (ligne 002)		130 368.77	+ 130 368.77
	Excédent global			<b>+ 96 164.45</b>
<b>Section d'investissement</b>	Résultats propres à l'exercice	17 806.44	88 436.69	70 630.25
	Solde antérieur reporté (ligne 001)		233 917.93	<b>233 917.93</b>
	Excédent global			<b>+ 304 548.18</b>
<b>Restes à réaliser au 31 Décembre</b>	Fonctionnement			
	Investissement			
<b>Résultats cumulés (y compris RAR)</b>		<b>197 973.03</b>	<b>598 685.66</b>	<b>400 712.63</b>

Compte administratif service eau		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
<b>Section de fonctionnement</b>	Résultats propres à l'exercice	264 544.53	242 154.64	- 22 389.89
	Solde antérieur reporté (ligne 002)		108 526.83	+108 526.83
	Excédent global			<b>+ 86 136.94 €</b>
<b>Section d'investissement</b>	Résultats propres à l'exercice	63 848.66	117 878.82	54 030.16
	Solde antérieur reporté (ligne 001)	6 518.57		- 6 518.57
	Excédent global			<b>+ 47 511.59 €</b>
<b>Restes à réaliser au 31 Décembre</b>	Fonctionnement			
	Investissement			
<b>Résultats cumulés (y compris RAR)</b>		<b>334 911.76 €</b>	<b>468 560.29 €</b>	<b>133 648.53 €</b>
Compte administratif Maison Médicale		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
<b>Section de fonctionnement</b>	Résultats propres à l'exercice	11 272.70	14 656.33	+ 3 383.63
	Solde antérieur reporté (ligne 002)		44 068.80	+ 44 068.80
	Excédent global			<b>+ 47 452.43</b>
<b>Section d'investissement</b>	Résultats propres à l'exercice	647 089.92	92 245.16	- 554 844.76
	Solde antérieur reporté (ligne 001)		169 387.15	+ 169 387.15 €
	Excédent global			<b>- 385 457.61</b>
<b>Restes à réaliser au 31 Décembre</b>	Fonctionnement	10 988	308 653.75	+ 297 665.75
	Investissement			
<b>Résultats cumulés (y compris RAR)</b>		<b>669 350.62</b>	<b>629 011.19</b>	<b>- 40 339.43</b>

Le conseil municipal approuve les comptes administratifs commune / maison médicale /eau / assainissement.

#### 2022\_13 - Affectation du résultat du budget de la commune

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
----------------------	---------------------------------	------	--------	------------	-----------------

21	23	23	0	0	0
----	----	----	---	---	---

Le conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2021, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

**Reports :**

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	-215 537,51 €
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :	218 227,92 €

**Soldes d'exécution :**

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	270 981,14 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	354 883,64 €

**Restes à réaliser :** Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de :	421 276,00 €
En recettes pour un montant de :	380 411,00 €

**Besoin net de la section d'investissement :**

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0,00€
--	-------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par LE CONSEIL MUNICIPAL, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

**Compte 1068 :**

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0,00€
---	-------

**Ligne 002 :**

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	<b>573 111,56 €</b>
---	---------------------

**2022\_14 - Affectation du résultat du budget de la maison médicale**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
21	23	23	0	0	0

Le conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2021, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

**Reports :**

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	169 387,15€
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :	44 068,80€

**Soldes d'exécution :**

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de :	-554 844,76€
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	3 383,63€

**Restes à réaliser :** Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de :	10 988,00€
En recettes pour un montant de :	308 653,75€

**Besoin net de la section d'investissement :**

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	87 791,86€
--	------------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par LE CONSEIL MUNICIPAL, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

**Compte 1068 :**

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	47 452,43 €
---	-------------

**2022\_15 - Attribution des subventions aux associations**

Associations	Subventions demandées	Subventions accordées
Alliance Foot Villenauxe <b><u>Adopté à l'unanimité</u></b>	1 200 €	880 €
Cercle Amical Pongiste Romilly Villenauxe <b><u>Adopté à l'unanimité</u></b>	800 €	800 €
Comité des fêtes de Villenauxe <b><u>3 contre - 1 abstention - 18 pour</u></b> <b><u>1 non participant</u></b>	6 000 €	6 000 €
Comité des fêtes de Dival <b><u>Adopté à l'unanimité</u></b>	1 200 €	1 000 €
Image Club de Villenauxe <b><u>22 pour - 1 non participant</u></b>	1 500 €	500 €
Dynamic Danse <b><u>22 pour - 1 non participant</u></b>	2 000 €	2 000 €

Dynamic Variations <b><u>22 pour - 1 non participant</u></b>	2 500 €	2 000 €
Jouelejeu <b><u>Adopté à l'unanimité</u></b>	500 €	400 €
La fraternelle <b><u>Adopté à l'unanimité</u></b>	8 000 €	8 000 €
La truite de Villenauxe-la-Grande <b><u>Adopté à l'unanimité</u></b>	370 €	370 €
Noxe-Amitié <b><u>Adopté à l'unanimité</u></b>	350 €	350 €
Scrabble Loisir Villenauxe <b><u>Adopté à l'unanimité</u></b>	350 €	200 €
Tennis Club Villenauxe-la-Grande <b><u>Adopté à l'unanimité</u></b>	1 900 €	1 700 €
USV Basketball <b><u>22 pour - 1 non participant</u></b>	2 000 €	2 000 €
USV Gymnastique <b><u>Adopté à l'unanimité</u></b>	3 000 €	2 060 €
USV Section Rando <b><u>Adopté à l'unanimité</u></b>	450 €	400 €
La Croix-Rouge <b><u>4 abstentions - 19 pour</u></b>	400 €	150 €
Comité Handisport de l'Aube <b><u>Adopté à l'unanimité</u></b>	-	150 €
<b>TOTAL</b>	<b>32 520 €</b>	<b>28 960 €</b>

Chantal Oudard demande quels critères ont été retenus pour l'attribution des subventions et si une association devait avoir ses résultats à zéro pour obtenir une subvention.

Michael Defosse répond que les comptes de chaque association étaient étudiés et qu'il fallait un fond de roulement.

#### **2022\_16 - Attribution d'une subvention à l'Association Foncière Rurale (AFR)**

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
21	23	23	0	0	0

L'Association Foncière de Villenaux la Grande a lancé un programme d'entretien des chemins viticoles.

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 3 000 € à l'A.F.R. de Villenaux la Grande.

#### **2022\_17 - Stage Multisports en avril 2022 : fixation des tarifs**

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
21	23	23	0	0	0

Un stage Multisports sera organisé pendant les vacances de Pâques du 11 au 15 avril 2022.

Le conseil municipal fixe les tarifs suivants :- Quotient 1 : 50 € la semaine -Quotient 2 : 55 € la semaine

#### **2022\_18 - Phase 2 de l'aménagement de la place : Valorisation du cadre de vie par la mise en lumière de l'église - demande de subventions**

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
21	23	23	0	0	0

Par délibération en date du 29 novembre 2018, le conseil municipal avait décidé de réhabiliter la place Georges Clemenceau dans le but de développer une cohérence d'aménagement socio-économique et un confort d'espace public moderne.

Cette deuxième phase a quatre objectifs :

- s'engager dans un programme de réhabilitation du bourg centre en intégrant la place Georges Clemenceau,
- redonner une unité architecturale à l'ensemble du cœur de ville,
- créer un lien entre le secteur mairie – église et les commerces,
- devenir un point de rassemblement intergénérationnel des habitants de la ville.

Le conseil municipal afin de parfaire le cadre du montage financier de ce projet, décide de solliciter tous les partenaires publics : Région - Département – Préfecture.

**2022\_19 - Salle socio-culturelle : résultats de l'appel d'offres**

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
21	23	23	0	0	0

Dans le cadre du marché de l'aménagement de la salle socio-culturelle, les travaux font l'objet d'un marché passé selon une procédure adaptée par application de l'article 28 du code des marchés publics.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 25 février 2022 afin de procéder à l'ouverture des plis concernant cette opération.

Le montant des travaux s'élève à 147 297.81 HT €

Le conseil municipal entérine la décision de la commission d'appel d'offres.

**2022\_20 - Vente de matériel**

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
21	23	23	0	0	0

Le conseil municipal entérine la décision de mettre en vente une tonne à lisier et un broyeur qui ne sont plus utilisés depuis de nombreuses années.

**2022\_21 - Projet d'aménagement d'un pumtrack rue de Perrey : demandes de subventions**

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
21	23	23	0	0	0

Le pumtrack est un parcours en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés, dédié à la pratique sportive et récréative il peut être utilisé avec différents équipements sportifs (VTT, skateboard, trottinette, roller, draisienne...), tout en favorisant l'épanouissement, l'apprentissage et le jeu dans un climat sécuritaire. C'est également un outil pédagogique ouvert à toutes populations. L'attractivité d'un pumtrack dépend de la qualité de conception du projet, correctement conçu par une équipe d'ingénieurs spécialisés, il devient un équipement qui fonctionne par toutes conditions météorologiques et en toutes saisons pour un maximum de sensations pour les usagers.

Le site pressenti pour la réalisation de ce projet de pumtrack en enrobé est situé sur le terrain localisé au 65 rue du Perrey.

Le conseil municipal donne l'autorisation

- de déposer un dossier de demande de subvention au titre du plan 5000 terrains de sports pour 2024 de l'Agence Nationale du Sport. Pour instruire ce dossier, il a été sollicité un prestataire BIKE SOLUTIONS pour qu'il propose

un avant-projet technique de pumtrack, chiffré et utilisable pour une instruction de demande de subvention. Cet avant-projet présenté s'élève à 160 000€ HT.

- de solliciter également les partenaires publics : Région – Département – Préfecture mais également la CAF.
- de demander une autorisation de déclaration préalable pour la construction d'un pumtrack,

Madame Chantal Oudard demande pourquoi ne pas remettre en état le terrain en direction de Nesle la Reposte.

Monsieur Alain Guerin s'interroge sur la maintenance et l'entretien de ce site.

Monsieur Michael Defosse répond c'est un concept complètement différent, l'avantage du pumtrack, est qu'il se trouverait en centre-ville et serait entretenu par la commune.

#### **2022\_22 - Prêt pour l'acquisition de l'usine 2PI**

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
21	23	23	0	0	0

Considérant la nécessité de contracter un prêt afin de financer l'acquisition de l'usine 2PI, le conseil municipal a retenu l'offre du crédit mutuel à 0.75 %.

#### **2022\_23 - SDEA : Mise en place d'une borne festive amovible**

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
21	23	23	0	0	0

Suite aux travaux de réaménagement de la place, le conseil municipal décide qu'il y a lieu de prévoir l'implantation d'une borne de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables équipées chacune de deux points de charge. Ces travaux seront réalisés par le SDEA pour un coût de 1800 €.

#### **2022\_24 - SDEA : Implantation d'une borne de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables place Clemenceau**

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
21	23	23	0	0	0

Suite aux travaux de réaménagement de la place, le conseil municipal décide d'implanter une borne de recharge pour véhicules électriques ou hybrides afin de permettre l'accès du plus grand nombre aux points de charge de tous types de véhicules.

Monsieur Alain Guerin souhaite connaître les consommations d'énergie et les fréquences d'utilisation de la borne de recharge sur le parking rue Cornuelle

**2022\_25 - SDEA : Enfouissement et rénovation du réseau public aux abords de l'église et de la mise en lumière de l'église pour la valorisation du cadre de vie**

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
21	23	23	0	0	0

Suite aux travaux de réaménagement de la place le conseil municipal décide qu'il y a lieu de prévoir l'enfouissement du réseau public de distribution d'électricité, rénovation de l'installation communale d'éclairage public aux abords de l'église et de la mise en lumière de l'église pour la valorisation du cadre de vie.

**Questions diverses**

Présentation de Kevin Oudard, nouveau conseiller municipal  
Proposition d'organisation d'une visite de la centrale nucléaire  
Tableau des permanences des élections présidentielles pour les dimanches 10 et 24 avril 2022  
Bulletin municipal : rappel de l'espace disponible pour l'opposition  
Arrivée d'une podologue à la maison médicale le 29/05/2022

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19h45.

**Fait à VILLENAUXE LA GRANDE, les jours, mois et an susdits**

Le maire,

Barbara CARPANESE

